

Personnes présentes :

|          |                 |                 | Présent | Excusé |
|----------|-----------------|-----------------|---------|--------|
| Madame   | Eliane          | FERRY           |         |        |
| Monsieur | Xavier          | LARROUTIS       |         |        |
| Madame   | Claire          | CHOFFEL         |         |        |
| Monsieur | Roger           | FRANCOIS        |         |        |
| Monsieur | Emmanuel        | PIERROT         |         |        |
| Monsieur | Rémi            | LALEVEE         |         |        |
| Monsieur | Dominique       | DUC             |         |        |
| Monsieur | Hervé           | DEL PIERO       |         |        |
| Madame   | Carine          | DEVOILLE        |         |        |
| Monsieur | Aurélien        | VAUBOURG        |         |        |
| Monsieur | Claude          | VALENTIN        |         |        |
| Monsieur | Hervé           | PIERREL         |         |        |
| Monsieur | Benjamin        | GROSJEAN        |         |        |
| Madame   | Catherine       | CLEMENCE        |         |        |
| Monsieur | Laurent         | ANTOINE         |         |        |
| Madame   | Lydie           | GEHIN           |         |        |
| Monsieur | Roland          | DIDIER          |         |        |
| Monsieur | Michel          | GUERARD         |         |        |
| Madame   | Marie-Claire    | MOUGEL          |         |        |
| Monsieur | Franck          | LEMAIRE         |         |        |
| Madame   | Sylvie          | TRIBOULOT       |         |        |
| Monsieur | Jean            | SCHAUER         |         |        |
| Monsieur | Jean-Christophe | VALDENNAIRE     |         |        |
| Monsieur | Roger           | NICAISE         |         |        |
| Madame   | Catherine       | COMOLI-JUILLARD |         |        |
| Monsieur | Dominique       | HANTZ           |         |        |
| Madame   | Marie-Christine | MAUBRE          |         |        |
| Madame   | Monique         | CLIMENT         |         |        |
| Monsieur | Etienne         | LAURENT         |         |        |
| Madame   | Sandrine        | DIDIER MOUGEL   |         |        |
| Madame   | Nicole          | MEDY            |         |        |
| Monsieur | David           | JEANGORGES      |         |        |
| Monsieur | Gilles          | DUBROEUQ        |         |        |
| Madame   | Dominique       | JACQUEMIN WALAS |         |        |
| Monsieur | Jean-Pierre     | DURAND          |         |        |
| Madame   | Myriam          | ROCHAT          |         |        |
| Monsieur | Jean-Louis      | MARINHO         |         |        |

M. Didier HOUOT : Président de la CCHV

M. Jérôme MATHIEU : 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CCHV

Mme Sophie THIRIET : DGA de la CCHV

M. Florian PETITJEAN : Agent de développement de la CCHV

M. Eric MAGRIAU : Chargé de la communication de la CCHV

## **1. Discours de Didier Houot – Président de la CCHV**

Tout d'abord je voudrais vous souhaiter très sincèrement la bienvenue ici à Gérardmer, dans cette salle qui, généralement nous sert pour réunir le Conseil Communautaire.

Mesdames, Messieurs, c'est avec grand plaisir que je me retrouve parmi vous pour assister à l'installation officielle du Conseil de Développement de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

En tant qu'élus, nous nous devons d'être à l'écoute de nos concitoyens. Nos décisions se doivent d'être justes, comprises par l'ensemble des acteurs du territoire pour l'intérêt général.

La Communauté de Communes est un territoire qui rassemble, qui fédère, qui mobilise et qui s'investit. Mais c'est également un territoire où doit être engagée une réflexion, accompagnée dans l'exercice de sa compétence et de sa communication vers la société civile que vous représentez ce soir à travers la mise en place du Conseil de Développement.

Alors bien sûr il s'agit avant toute chose d'une obligation légale dans le cadre de la Loi Nôtre de 2015 qui porte sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Mais ce projet a requis, sachez-le, toute notre attention et toute notre énergie.

Du reste, l'appel à candidatures qui a été lancé dès le mois de juillet, fut un franc succès et une source de motivation supplémentaire à la participation de ce projet citoyen. Nous avons reçu pas moins de 65 candidatures. Alors bien évidemment 65 candidatures avec autour de la table un peu plus de 35 personnes, cela signifie qu'on a dû faire des choix.

Ainsi composé des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux ou encore associatifs, en tout cas des personnes engagées et intéressées par le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, le Conseil de Développement permettra de mettre en exergue notre volonté à tous de placer le territoire et l'ensemble de nos citoyens au premier plan.

Il doit également être un appui supplémentaire dans le bon déroulement des projets de la Comcom. C'est également et surtout un espace d'échanges, de débats et d'animation.

Aussi dans une période de mutation politique et écologique, il est important de saisir les enjeux et les opportunités en matière de développement économique et de développement durable. Le Conseil de Développement est pour cela, à travers les groupes de travail quoi vont le composer, une ressource précieuse en termes d'informations et de propositions qui se révéleront, j'en suis convaincu, indispensable pour répondre aux problématiques actuelles et futures de notre territoire.

Le Conseil de Développement se construira à travers vous, avec vous, par votre investissement jour après jour.

Je tiens à particulièrement remercier Jérôme Mathieu pour son engagement dans ce projet dans lequel il croît profondément, tout autant que moi, et auquel il n'a pas hésité à s'investir pour réussir à fédérer autour de projets communs.

Je souhaite également remercier Eliane Ferry qui, à notre demande, a accepté d'assurer cette première présidence du Conseil de Développement. Eliane Ferry a joué un rôle primordial dans la mise en place de ce conseil. Elle a ainsi toute notre confiance pour mener à bien ce projet.

Nous partageons toutes et tous l'envie de nous engager pour faire rayonner encore plus fort notre territoire. Je suis convaincu que chacun autour de la table prendra du plaisir dans cette démarche, et trouvera de la richesse dans cette aventure commune pour un avenir durable de notre territoire.

Ce que je veux dire aussi c'est vous remercier vous, merci pour votre investissement d'une façon générale parce que vous êtes des acteurs du territoire et malgré vos emplois du temps sans doute bien remplis, vous avez fait le choix d'être à nos côtés ce soir.

Merci pour votre présence, pour votre engagement et je laisse la parole à Mme Ferry.

## **2. Discours d'Eliane Ferry – Présidente du Conseil de Développement**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Hautes Vosges,

Monsieur le Vice-Président, cher Jérôme,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Développement,

C'est aujourd'hui un grand jour, il s'agit en effet de l'installation officielle du Conseil de Développement de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

C'est-à-dire la mise en place d'un espace de travail participatif citoyen, force de propositions autant que consultatif sur les projets, actuels ou futurs, de développement de notre territoire.

Mes remerciements vont tout d'abord à vous tous, les membres de ce conseil qui avez accepté de participer à cette aventure.

Et bien entendu à vous M. Le Président pour le soutien que vous avez apporté à cette installation, et à tous les élus de cette Communauté de Communes qui ont été sollicités pour que la représentation du Conseil soit la plus homogène possible.

Dans un environnement devenu complexe avec la fusion, la pertinence de la participation de la société civile n'est plus à démontrer. Cette participation ne s'improvise pas et notre seule conviction ne suffit pas.

Ainsi les Conseils de Développement voulus par l'article 88 de la Loi Nôtre visent à généraliser les pratiques de concertation entre élus et société civile.

La réussite d'un tel processus passe à mon sens par l'écoute, le dialogue et la contribution du débat citoyen.

Le poste m'a été proposé par M. Houot et Jérôme.

Je l'ai accepté avec un petit peu de surprise parce que c'est vrai que je suis comme vous je ne connaissais pas bien le principe. Je suis allée sur Internet pour fouiller.

Je vais me présenter un petit peu. Je suis retraitée depuis 5 ans du transport puisque j'étais Présidente d'une société de transport sur Gérardmer. J'ai toujours baigné dans l'activité commerciale. J'ai été ambulancière précédemment. J'ai aussi toujours baigné dans la vie associative. J'étais aux « commerçants ». J'ai été engagée à l'APEP. J'ai été aussi pendant 17 ans Présidente des loueurs de meublés, donc dans le tourisme je ne suis pas novice et je suis Présidente du label « Clé Vacances ».

Dernièrement, malheureusement j'ai été conseillère départementale malheureuse. Et j'ai été touchée du doigt par cette politique locale. C'est vrai que cela m'intéresse un petit peu, cela m'a touché d'autant plus que j'ai été conseillère et que le Conseil Départemental touche un petit peu à tout et j'ai été surprise. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté de participer à ce conseil de développement.

Ma vision du Conseil de Développement, pour moi c'est un laboratoire d'idées, un lieu d'échanges, de partage, d'inspiration et surtout un lieu de débats où l'on peut oser, proposer, innover et améliorer notre territoire.

Alors j'ai mis un point d'honneur à ce qu'il n'y ait pas d'opportunisme dans ce Conseil. Je voulais que ça soit des personnes qui s'investissent pour la société civile. Je tiens à cet engagement solidaire.

C'est aussi l'occasion de mettre en place une belle aventure humaine entre nous tous. Bien entendu un temps d'adaptation est nécessaire pour apprendre à mieux nous connaître, pour échanger, imaginer une intelligence collective et inspirer une nouvelle forme de démocratie participative.

Dans un second temps nous travaillerons sur des thématiques, des projets et nous répondrons aux questions posées par le Président de la Communauté de Communes.

Nous n'hésiterons pas à apporter nos avis et éclairages sur des questions précises dans le but d'inspirer les élus et contribuer aux réflexions. Parallèlement il conviendra d'être porteur d'animations territoriales, de répéter des actions et de les mener avec comme objectif, de susciter l'envie des citoyens à dynamiser notre territoire.

Mon souhait intime est, si vous le permettez M. le Président, de créer grâce à ce conseil un véritable lieu d'expression et mieux faire participer nos concitoyens aux débats de la vie publique. Que ce Conseil de Développement soit pleinement reconnu comme acteur de démarche participative.

Notre territoire des Hautes-Vosges est riche, attractif, porté par une dynamique économique forte mais aussi par des potentialités d'avenir, de nouvelles formes de tourisme, de déplacements et de services.

En d'autres termes M. Le Président, j'ai le souhait de faire de notre Communauté de Communes un territoire où il fait bon vivre.

Merci de votre attention.

### **3. Présentation des candidats**

- Mme Claire CHOFFEL :

Bottière et maroquinière sur la commune de Basse-sur-le-Rupt.

J'ai la curiosité de savoir comment marche un système départemental avec des acteurs très variés.

J'ai l'habitude de faire des choses avec des artisans communs, ce n'est pas trop évident.

Je m'intéresse au développement du département des Vosges, c'est pour cela que je suis resté ici avec mon atelier, qui paraît saugrenu dans un si petit territoire alors que je pouvais aller très bien dans une grosse ville.

Mais je suis bien à Remiremont, je suis très attachée à mon territoire puisque le tissu TPE et PME est extraordinaire ici et j'ai envie de donner de l'énergie pour maintenir un élan.

Je pense que l'avenir est le tourisme et nous sommes capables de faire de belles choses même si souvent on a une image très paysanne que je trouve fausse.

▪ M. Xavier LARROUTIS :

Horloger et bijoutier sur Gérardmer. Membre de Gérardmer Animations, union des commerçants de Gérardmer.

Par le biais des commerçants, je suis également membre du Comité de Direction de l'Office de Tourisme des Hautes Vosges.

▪ M. Roger FRANCOIS :

J'ai quitté les Vosges pendant de nombreuses années. J'étais dans la gendarmerie et je suis revenu.

J'ai bénéficié d'une pension assez jeune car j'étais en Outre-Mer.

A 50 ans je suis revenu dans les Vosges où je suis né, et j'ai monté une entreprise d'espaces verts.

J'ai l'impression que, habitant dans un petit village, il est mort et je voudrais essayer de contribuer à redonner de l'élan à nos petits villages.

Je souhaite que les Vosges soit les plus attractives possible pour les touristes.

▪ M. Emmanuel PIERROT :

Photographe artiste.

Réinstallé sur le territoire depuis 2 ans, on a repris la ferme familiale sur la commune de Basse-sur-le-Rupt.

Je suis intervenant à la faculté à Paris, et un travail d'artiste qui continue dans mon atelier sur Presles.

On a réinstallé une activité d'édition avec ma compagne. On a une vie sur le territoire, une activité qui résonne au niveau national et international.

L'idée est de pouvoir travailler sur cette idée d'échelle du territoire et de pouvoir voir un petit peu plus loin que le dessus de nos montagnes et continuer à rêver.

▪ M. Dominique DUC :

Artisan fleuriste à Vagney et horticulteur dans le domaine agricole.

J'ai été membre fondateur de la foire « Moselotte Expo » qui a duré plusieurs années. J'ai été Président de l'Association des Commerçants de Vagney.

Je voulais un petit peu me réinvestir, apporter un œil extérieur à ce que les élus peuvent penser du commerce.

▪ M. Rémi LALEVEE :

Agriculteur à Le Tholy.

Je suis installé avec mon fils. On élève des vaches laitières et des poules pondeuses.

Je me suis engagé depuis plusieurs années dans le développement de l'agriculture biologique dans des formes associatives. Nous faisons désormais parties d'une structure commerciale au niveau national donc je suis assez impliqué dans ce domaine.

J'ai été motivé par M. Nourry, maire de Le Tholy, et j'ai été conseiller municipal pendant 12 ans. Je suis toujours intéressé par la vie des collectivités, convaincu que la vie des collectivités est l'affaire de tous les acteurs.

▪ M. Hervé DEL PIERO :

Salarié dans une entreprise d'Ile de France de 1 500 salariés pour le conseil aux entreprises dans le domaine fiscal et autoentrepreneur sur la commune de Sapois, dans le même domaine.

M. Leroy, voisin et Maire de Sapois, m'a motivé pour déposer ma candidature. Je trouve aussi que c'est nécessaire de faire participer la société civile et ne pas laisser passer l'occasion quand nous pouvons nous exprimer.

▪ M. Carine DEVOILLE :

Dessinateur, projeteur dans le domaine du paysage sur Epinal.

J'ai toujours été attachée à mon territoire et j'aimerais participer aux actions et promouvoir ce territoire qui me tient à cœur.

▪ M. Aurélien VAUBOURG :

Responsable de production chez Lorraine Industrie Bois.

J'ai été motivé pour participer au développement du territoire et apprendre de nouvelles choses.

▪ M. Claude VALENTIN :

Propriétaire de l'Hôtel « Le Manoir au Lac ». Dirigeant de la société SAS Valentin-Leroy qui spécialisée dans l'équipement textile des établissements hôteliers de luxe.

Je me fais fort de tout faire fabriquer dans les Vosges. Tous mes textiles sont tissés sur la vallée de Cornimont, blanchis sur Gérardmer et confectionnés à Ferdrupt. Je viens d'équiper le Crillon à Paris.

J'aimerais développer le textile de qualité dans les Vosges. Je ne suis pas « Vosges Terre Textile » sans savoir pourquoi, mais beaucoup de sociétés « Vosges Terre Textile » ne sont pas des vraies « Vosges Terre Textile ».

▪ M. Benjamin GROSJEAN :

Je suis originaire de Basse-sur-le-Rupt. Je me suis absenté pendant une quarantaine d'années pour travailler dans le cadre de l'agro-alimentaire.

Je n'ai eu de cesse de défendre les Vosges. Parmi toutes les régions que j'ai pu traverser et dans lesquelles j'ai travaillé. Je suis toujours resté très attaché à notre montagne, d'autant que j'y ai conservé des attaches, avec la ferme de mes parents que nous avons rénovée avec mon épouse.

Je me suis investi dans l'espace tourisme en tant qu'administrateur de Clé Vacances. Je suis donc intéressé par le domaine du tourisme, qui est très transversal et touche beaucoup de domaines, ce qui d'ailleurs m'intéresse au plus haut degré.

▪ M. Hervé PIERREL :

Directeur de l'Hôtel « Les Vallées – La belle montagne » à La Bresse.

J'ai dirigé auparavant l'Hôtel « Beau Rivage » à Gérardmer.

Je suis Vice-Président de l'Office de Tourisme de La Bresse.

Je pense que le développement de notre territoire est vital et on a besoin d'apporter notre pierre à l'édifice pour avoir un joli territoire.

▪ M. Laurent ANTOINE :

Directeur de l'Espace Culturel et Social de « la Pranzière » à Cornimont, qui est une association socio-culturelle qui s'est ouverte il y a 12 ans.

Je crois beaucoup à la dimension participative, l'éducation populaire pour les jeunes et les moins jeunes, le travail en partenariat. La dimension de territoire est quelque chose qui m'est très important. Il faut que l'on ait une ouverture sur les autres. Tout cela m'a motivé pour intégrer le conseil de développement.

▪ Mme Catherine CLEMENCE :

Responsable d'un multi-accueil « Les P'tits amis de Oui-Oui » à La Bresse.

Je suis très attachée à ce qui touche à l'éducation, aux jeunes enfants. Je pense que travailler tous ensemble va apporter des bénéfices et des avancées plus importantes.

▪ M. Roland DIDIER :

Président de l'ABRI.

La structure existe depuis 40 ans. 19 lits de sans-abris, 60 personnes au RSA qui travaillent pour le débarras à domicile, la récupération, le réemploi et le recyclage.

Nous sommes gestionnaires de la recyclerie des Hautes Vosges depuis 2 ans, qui a été créée par deux communautés de communes qui sont les prédécesseurs de la Communauté de Communes de Hautes Vosges.

J'en profite pour dire qu'on ouvre un magasin à Cornimont au courant du mois de novembre.

▪ Mme Lydie GEHIN :

J'habite à Rochesson. Suite à une reconversion professionnelle depuis 3 ans je suis sur la mission locale de l'arrondissement de Saint-Dié et Hautes Vosges, à l'antenne de Gérardmer.

Je souhaite, à ma façon, en remontant tout ce que je côtoie tous les jours, de par mon métier et de mes connaissances du domaine du handicap, apporter mes compétences.

▪ M. Michel GUERARD :

Retraité depuis 3 ans, ancien ambulancier.

J'ai toujours été pour les Communauté de communes depuis le départ.

Je veux m'investir surtout depuis que j'ai vu Eliane Ferry et Jérôme Mathieu.

Je suis aux « Amis de la santé », on se bat sur tout ce qui touche à l'addictologie.

Je suis aux « Restos du Cœur », aux « donneurs du sang » et à la sécurité routière.

Je compte apporter ma pierre à l'édifice.



▪ Mme. Marie-Claire MOUGEL :

Sage-femme.

J'étais motivée pour venir là par mon mari qui est conseiller communautaire.

Je fais aussi partie l'association ADEMAT qui défend la maternité et l'hôpital de Remiremont.

Je souhaite participer au développement de notre territoire auquel j'y tiens beaucoup, plus particulièrement la défense des services publics.

▪ M. Franck LEMAIRE :

Directeur de l'école de ski de Gérardmer. Président de l'association ESF du Massif des Vosges.

Je représente 13 écoles de ski et 50 moniteurs.

Je suis chef d'entreprise de sécurité. Je suis maître-nageur également l'été.

Je suis investi sur la commune de Gérardmer et j'ai fait une brève apparition lors des élections départementales.

Je suis très fier, cela commence bien puisque les profils autour de la table sont divers et variés. C'est très enrichissant. C'est une vraie aventure humaine.

On a tous l'amour de notre territoire. Je pense qu'il faut aller de l'avant. Nous allons pouvoir faire des choses ensemble.

▪ Mme Sylvie TRIBOULOT :

Accompagnatrice en montagne l'été et monitrice de ski de fond en hiver.

J'étais venue à la réunion d'informations à la Mairie où l'on avait beaucoup parlé de l'eau et je me suis investie pendant plus de 10 ans sur la fermeture de la décharge des Vosges.

J'ai un gros bagage là-dessus. J'ai beaucoup travaillé avec le Conseil Départemental en tant qu'association et je me suis dit que je pouvais apporter ma pierre à l'édifice.

Je suis engagé au niveau associatif dans le réseau d'éducation. Et je travaille en particulier sur les sports de nature et l'éducation à l'environnement.

Les accompagnateurs de montagne ont travaillé en réseau sur le massif et je me dis que c'est bien de pouvoir faire un lien avec le territoire.

▪ M. Jean SCHAUER :

Dans le domaine associatif à Granges-Aumontzey et membre de la commission culture de la commune.

Je me suis investi dans ce projet en partant d'un constat qui est celui, en dehors des associations qui s'occupent de la jeunesse, de la pratique sportive. D'autres associations qui font de l'animation n'attirent pas les jeunes mais beaucoup de gens retraités, d'un certain âge. Si on ne fait rien pour attirer la jeunesse, ces associations d'animation telles qu'on les connaît sur le territoire mourront puisque les gens prennent de l'âge.

Donc il y a à réinventer les associations festives des villages et les réinventer comme ce fut le cas à la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale où le mouvement associatif était très important pour le redémarrage.

Je suis un peu frappé de l'âge que prennent les acteurs des associations et il faut qu'on trouve des idées nouvelles pour les attirer.

C'est un gros travail, d'où mon investissement.

▪ M. Jean-Christophe VALDENNAIRE :

Président d'Association Familiale.

Je viens de Basse-sur-le-Rupt. Je suis là pour apprendre puis pour développer notre secteur puisque j'aime bien les montagnes.

▪ Mme Catherine COMOLI-JUILLARD :

Je viens de Ventron. Je connais un peu l'intercommunalité puisque j'ai travaillé pendant 35 ans à la régie municipale d'électricité à La Bresse. J'ai habité 50 ans à Cornimont et ça fait 10 ans que je suis à Ventron.

Je m'occupe actuellement du musée textile où je suis la Présidente. J'étais également Présidente de l'Office de Tourisme de Cornimont pendant 10 ans et conseillère municipale.

Ma curiosité et mon souhait d'apporter une dynamique sur notre secteur, au niveau du tourisme et de la culture. Il y a beaucoup de choses à faire.

▪ M. Roger NICAISE :

Adhérents à plusieurs associations sur le territoire.

J'habite à Cornimont. J'ai de la curiosité, de l'envie pour voir un peu le fonctionnement et le souhait de participer surtout à la vie du territoire, en plus du secteur associatif.

Pour moi l'engagement citoyen est quelque chose d'évident.

▪ M. Dominique HANTZ :

J'habite à Cornimont. J'étais dessinateur industriel à mon compte, seulement en retraite.

J'ai été pendant 13 ans conseiller municipal à Cornimont.

Mes « dadas » étaient les économies d'énergie et l'écologie.

J'ai une sensibilité un peu de civisme, pour ceux qui ont vu le film « Demain ».

Je pense que les citoyens ont beaucoup de choses à faire par eux-mêmes et il faut qu'ils aient confiance en eux. On a tous les atouts, on peut faire tout nous-mêmes, y compris tout ce qui est économie d'énergie, développement de l'agriculture locale, développement des circuits locaux.

On peut trouver en local beaucoup de choses qu'on pourrait nous proposer ailleurs.

Sinon je pense que l'agriculture, le tourisme et l'écologie sont très liés. Les trois doivent se développer ensemble.

Enfin je suis aussi membre de « Convergence Citoyenne » qui défend entre autres les services publics.

▪ Mme Marie-Christine MAUBRÉ :

Je suis Vosgienne d'origine. Cela fait 30 ans que j'habite à Liézey.

Je suis retraité de la fonction publique, j'étais inspectrice de l'éducation nationale dans le premier degré dans les Vosges avec, en fin de carrière, une mission départementale sur l'école maternelle.

Je trouvais intéressant qu'on donne la parole aux citoyens, cela me semblait intéressant de proposer ma candidature.

Dans mon ancienne fonction, j'étais souvent en contact avec des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

Je m'intéresse beaucoup aux politiques publiques donc je me suis dit pourquoi ne pas essayer d'apporter ma pierre à l'édifice dans les limites de ma réflexion.

▪ Mme Monique CLIMENT :

Présidente de l'association « les Choucas Gourmands » de Thiéfosse. L'AMAP développe l'aide pour le maintien de l'agriculture paysanne.

Donc j'étais très intéressée par l'environnement et l'écologie.

Dans mes petits moyens j'espère apporter et de pouvoir débattre avec plein de monde.

▪ M. Etienne LAURENT :

Je suis Vosgien d'adoption, « perché » au-dessus du col de la Schlucht, je m'y sens bien.

J'habite à Granges-Aumontzey, je fais partie des « Rives de la Vologne », du développement de la voie verte.

Je fais partie également des « Doigts de Fée ».

Je suis ici pour essayer d'apporter ma pierre pour dynamiser nos villes et nos villages surtout dans le domaine de l'environnement.

▪ Mme Sandrine DIDIER-MOUGEL :

Formatrice en BTS et en Licence par alternance.

J'ai également une entreprise individuelle et touristique.

J'ai souhaité venir par curiosité et aussi parce que je me suis dit qu'il serait temps d'agir.

▪ M. Gilles DUBROEUQ :

Retraité de l'éducation nationale.

J'ai été pendant la moitié de ma carrière professionnel chef d'établissement secondaire à Cornimont. J'ai terminé ma carrière comme Président du GRETA des Hautes Vosges.

J'ai été conseiller municipal à Saulxures et conseiller communautaire de la CC de la Haute Moselotte.

Depuis deux trois ans, je n'ai plus de casquette.

Je suis absolument enthousiasmé par le panel de gens qui sont là ce soir, la multiplicité des compétences et c'est ce qui m'intéresse au premier degré, de travailler avec des gens, ensemble.

De mon côté j'apporterai ma pierre sur ce que je sais faire.

▪ M. Jean-Pierre DURAND :

J'habite à Cleurie.

Je suis retraité, j'ai travaillé dans le monde industriel pendant toute ma carrière.

J'ai fait 3 mandats d' élu local, dont 2 comme adjoint au maire, et 1 mandat d' élu au bureau communautaire de la vallée de Cleurie.

Je suis maintenant engagé dans l'économie sociale et solidaire. Je suis délégué mutualiste, je suis également conseiller à la CPAM des Vosges. Je suis trésorier d'une Union Territoriale « Mutualité Lorraine » qui gère des centres dentaires, audio-optiques, des services de SSIAD et de la MJPM. Je suis également bénévole dans une association d'insertion.

Mon souhait est simplement de participer au développement de la CC sur la base de mes connaissances.

▪ Mme Dominique JACQUEMIN-WALAS :

Professeur au collège Guillaume Apollinaire de Le Tholy.

J'habite Le Tholy depuis 40 ans. Je suis également Vosgienne d'adoption.

Je suis venue ici pour essayer d'accroître la parité car je pense que la présence féminine est importante. Quand je compte ici on est très peu nombreuse.

Ensuite, pour rencontrer des personnalités d'horizon très divers et aussi pour être utile au développement de la CC.

▪ M. David JEANGORGES :

Journaliste pour un site d'informations en ligne.

Je suis également depuis 30 ans dirigeant d'un club de football à Saulxures-sur-Moselotte, depuis 15 ans j'en suis Président.

Le milieu associatif, du sport notamment, souffre de plus en plus et je souhaitais faire partager mon expérience pour tenter de faire avancer le milieu associatif et en particulier le milieu sportif.

▪ M. Jean-Louis MARINHO :

J'habite à Vagney.

Je suis gérant de société sur les communes de La Bresse, Gérardmer et le Thillot, secteur qui s'apparente à la CCHV.

Je suis Président FNAIM des Vosges, Vice-Président FNAIM pour la chambre Lorraine – Meurthe-et-Moselle – Meuse et Vosges.

Egalement Président de l'Union des commerçants de La Bresse.

Ma motivation est de prolonger mon actio, notamment de Président de l'Union des commerçants au sein du Conseil de Développement des Hautes Vosges.

▪ Mme Nicole MEDY :

Retraitée depuis 1 an. J'étais responsable du service urbanisme à la ville de Gérardmer et auparavant j'ai travaillé à la DDE comme instructeur au niveau des permis de construire sur un territoire assez large.

Je souhaite apporter mes connaissances en matière de développement, de paysage et autres.

▪ Mme Myriam ROCHAT :

Je suis domiciliée à Xonrupt. Enseignante à Granges-sur-Vologne.

Je suis dans le milieu associatif et sportif de Xonrupt puisque je m'occupe plutôt du ski club.

Mes motivations sont de rendre toujours attrayante cette belle région

#### **4. Présentation de la CCHV par Jérôme Mathieu**

Le Conseil de Développement est une nouveauté, comme l'a dit le Président, c'est une obligation réglementaire.

Nous attendons des échanges.

Comme vous l'avez vu, vous avez tous des parcours différents mais vous apportez tous quelque chose.

J'ai noté dans vos différentes interventions, vous parlez beaucoup d'apporter votre pierre à l'édifice. C'est exactement ce que l'on veut, dans vos compétences mais bien au-delà aussi car il va falloir échanger entre vous, ne pas vous opposer, mais justement participer, amener des idées que l'on partage et donner des avis.

Les élus ne siègent pas au Conseil de Développement. Vous serez vous, la Présidente, un agent de développement, en l'occurrence Florian dans un premier temps pour vous assister.

Vous aurez la possibilité de faire venir l'un ou l'autre mais en tant que tel les élus ne siègent pas au conseil de développement, seulement au conseil communautaire. Ainsi vous pouvez avoir des débats entre vous sans qu'il y ait des élus, sans être influencés.

Les élus peuvent être présents pour apporter des précisions sur les décisions prises en commission.

Le Conseil de Développement sera ce que vous voulez bien en faire.

Sous la présidence d'Eliane il y a des choses sur lesquels vous pouvez vous saisir. Par exemple le conseil de développement doit évaluer les politiques publiques.

Il se dit beaucoup de choses dans la Communauté de Communes. Il y a eu un article dans la presse et le titre est très bien : « l'intercommunalité pas à pas ».

C'est exactement ça puisqu'il faut que l'on apprenne à se connaître. On est 3 territoires différents, 3 anciennes CC qui avaient des modes de fonctionnement différents. C'est un processus long. Il faut que l'on avance, que l'on échange entre nous, entre les territoires pour construire cette Communauté de Communes des Hautes Vosges qui représente 22 communes pour 38 000 habitants. C'est la première CC des Vosges, après les CA d'Epinal et de Saint-Dié.

L'idée des élus qui ont voulu se rassembler était de dire que le territoire est cohérent : la vallée de la Moselotte, la vallée de la Cleurie... Il est différent, mais cohérent.

Et la loi nous poussait de toute manière aux grands ensembles. Les élus n'y étaient pas forcément favorables.

La répartition des élus des communes au conseil communautaire se fait par le nombre d'habitants. Dans toutes les communes, aux dernières élections municipales, des gens étaient fléchés pour les CC.

Les petites communes n'ont qu'un représentant mais ils ont un suppléant et les commissions de la communauté de communes sont ouvertes aux conseillers communautaires.

Cette communauté de communes, qui va avoir un an, a son siège social à Gérardmer. Nous sommes encore physiquement sur 3 sites :

- La CC Haute-Moselotte à Cornimont où les locaux existent toujours ;
- La CC Terre de Granite qui était au Syndicat et désormais à Gérardmer, à l'Espace Tilleul ;
- Des locaux à côté de la Mairie de Gérardmer qui sont les anciens locaux de la CC Gérardmer Monts et Vallées.

L'idée et l'objectif est de rassembler tout le monde. Il faut bien entendu des locaux et des études sont en cours sur différents bâtiments : la Villa Monplaisir et le bâtiment Anne de Solène à Julienrupt, que nous n'avons toujours pas acheté.

Nous espérons pouvoir faire des choix éclairés dès le début de l'année.

Cette CC a différentes compétences :

- Obligatoires :
  - Aménagement de l'espace communautaire. Toutes les CC l'avaient. Elles se sont notamment concrétisées par la mise en place des plans paysage ;
  - Actions de développement économique : les zones d'activités vont devoir être transférées à la CC ;
  - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage : concernée par l'aire de Gérardmer ;
  - Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Une réorganisation a été opérée. L'ensemble est géré en régie par la communauté de communes. La compétence ordures ménagères a été une compétence bien menée sur l'ensemble du territoire.
  - Peut-être dans le futur, la compétence eau et assainissement. Mais les élus de la CCHV ne sont pas favorables, mais c'est le législateur qui décidera ;
  
- Optionnelles : 3 compétences à prendre dans une liste avant le 31/12/17 mais un an avant d'en définir l'intérêt communautaire.
  - Protection et mise en valeur de l'environnement : étude, aménagement et entretien de berges ;
  - Politique du logement et cadre de vie ;
  - Création et gestion des déchetteries ;
  - Assainissement non collectif ;
  - Mise en place de recycleries ;

Il y a déjà des choses que nous faisons, donc il n'y a pas trop de difficultés à choisir.

Ce sont des sujets importants pour notre territoire. Ces compétences seront à prendre ou à laisser avant la fin de l'année et après nous avons un an pour décider ou non de l'intérêt communautaire.

- Facultatifs : compétences à prendre avant le 31/12/18. Ce sont des compétences que l'on souhaite faire ensemble.
  - Culture, social, sport, santé : par exemple le service de portage de repas sur Gérardmer. Aujourd'hui il est interco mais est-ce que ce sont par exemple les associations comme l'ADMR qui le gèrent.

Ce débat sur les compétences est très important et derrière chacune d'elle, il y a les services à la population. La réflexion, qui peut paraître longue, est nécessaire. Il faut savoir ce dont a besoin la population, quel avenir pour les équipes...

Le Président a souvent des rencontres à la Préfecture pour cadrer au mieux ce dossier.

Il faudra par la suite voir quelles nouvelles compétences nous devons mettre en place.

Nous avons un certain nombre de projets en cours et beaucoup de diagnostics qui sont importants.

Si cela peut interpeler, il ne faut pas oublier que l'on vient de 3 territoires différents et qu'il est nécessaire de conduire des diagnostics neutres pour que tout le territoire soit regardé avec le même œil.

- L'atelier des territoires est une étude menée par la DDT avec l'objectif de proposer un plan d'actions du territoire dans les 20 ans à venir, en prenant principalement l'hypothèse du changement climatique. Vous serez invités à la restitution de cet atelier.
- Le diagnostic sur le schéma de services, c'est-à-dire un point sur tous les services proposés à la population sur l'ensemble du territoire (culturel, sportif, les transports, personnes âgées...) afin de faire des choix en termes de compétences ;
- Le schéma de mutualisation, qui consiste, suite à des points avec les différentes collectivités, de savoir les services apportés (moyens humains, techniques, statuts, etc.), et ce qui pourrait être mutualisé. Et la volonté très large des élus de réfléchir aux pistes de mutualisation. Il y a beaucoup de choses à faire, des choses qui se feront à 22 communes mais aussi des choses qui pourront se faire à 2 communes. C'est aussi voir quelles pistes au niveau des services à la population, nous pouvons améliorer en les mutualisant.
- Le plan climat air énergie territorial : c'est un diagnostic sur la qualité de l'air, la pollution... Cela demande une grande transversalité et le projet commence tout juste. Le débat se développera plus par l'intermédiaire des SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, qui sera un document d'urbanisme à l'échelle du massif.
- Le plan paysage intercommunal : il faut l'adapter pour qu'il puisse être cohérent sur le territoire. Une première action a été faite en juin à travers la semaine du paysage.

On arrive à une phase où les diagnostics sont à mettre en œuvre, notamment sur les compétences.

Les élus resteront à votre écoute pour vous aider à fonctionner. Des moyens techniques seront également mis à disposition.

Vous pouvez également participer aux conseils communautaires dans le public.

La Présidente est invitée au bureau et au conseil communautaire, sans voix délibérative. Elle suit l'ensemble des dossiers que nous voyons en bureau communautaire et en conseil communautaire.

On restera à votre disposition mais à vous de construire le Conseil de Développement, de pouvoir échanger, de pouvoir donner des avis. Nous vous rendrons compte des suites données à vos avis, ce seront aussi des débats entre nous.

Bon travail à vous, merci de votre implication.

Vous avez été un peu rangés dans des cases. On a fait des choix en fonction du territoire, des compétences et des motivations. L'idée est de vous poser les bonnes questions.

En particulier : Comment fait-on pour que les jeunes ne partent pas faire leur carrière professionnelle ailleurs ? C'est un des enjeux de notre territoire, garder les jeunes pour qu'ils puissent faire leur carrière professionnelle ici. L'objectif englobe la réflexion autour des services publics, des activités. Nous ne voulons pas spécialement devenir que des volets clos entre les deux saisons. Nous voulons garder les populations et de l'activité tout au long de l'année.



Les services sont aussi à votre écoute, l'organisation reste à mettre en place.

**M. Franck Lemaire** souhaite connaître le budget dont dispose la CCHV.

**M. Didier Houot** précise que la CCHV a un budget de 15 millions d'€. 9 millions d'€ pour le fonctionnement et le reste dédié à l'investissement. 82 agents travaillent à la CCHV.

**M. Jean-Pierre Durand** demande s'il y a un lien entre les compétences et les différents projets fédérateurs.

**M. Jérôme Mathieu** répond qu'effectivement il y a un lien puisque les différents projets fédérateurs, ou plutôt les diagnostics sont des aides à la décision sur l'organisation des compétences. Les élus ne sont pas forcément dans le projet mais dans l'organisation.

**M. Didier Houot** ajoute qu'il y a une harmonisation à faire. C'est un travail qui a été lancé depuis le mois de septembre. Il n'a pas été souhaité que l'on s'engage tout de suite dans des discussions pour savoir quelles compétences la CC devait mettre en œuvre. A ce sujet les commissions qui se sont créées ont pris le temps d'aller sur le terrain pour visiter les équipements. Depuis la semaine dernière, une première réunion pour discuter du projet de la CC s'est organisée, avec comme objectif de mettre en avant notre capacité à nous projeter dans 15 ou 20 ans.

Des schémas sont aussi élaborés par des partenaires, qui permettent d'avoir un point de vue extérieur et objectif. C'est important que quelqu'un avec du recul et de l'expérience puisse éclairer les élus. Ces bureaux d'études ont déjà travaillé sur ces thématiques et apportent leur éclairage.

Il reste encore plusieurs réunions dont une le Conseil de Développement sera associé.

Le but est de débattre entre nous et de faire des choix sur les compétences, leur intérêt communautaire.

**M. Roland Didier** demande si le PPT de présentation peut être téléchargeable sur un site.

**M. Eric Magriau** explique que le diaporama sera mis en ligne sur le site [www.cchautesvosges.fr](http://www.cchautesvosges.fr) et que les membres du conseil de développement trouveront également des informations sur les différents services apportés aux habitants, sur le fonctionnement de la CCHV, son historique. Avec toujours un contact associé si besoin de joindre quelqu'un.

**M. Jean-Pierre Durand** souhaite savoir si un délai supplémentaire pour travailler sur les compétences, est possible.

**M. Didier Houot** explique que la date butoir ne peut pas être repoussée, la loi la fixant dans le cadre de la Loi Nôtre. Les compétences optionnelles doivent être déterminées au 31/12/2017 mais l'intérêt communautaire peut être discutée jusqu'au 31/12/2018. Sur un domaine particulier, le sport par exemple, on peut décider de l'intérêt communautaire d'un équipement, tout en motivant le choix effectué. Le but est de s'accorder à la plus large majorité possible.

**M. Jean-Louis Marinho** demande si le Conseil de Développement pourra donner son avis sur l'intérêt communautaire.

**M. Jérôme Mathieu** précise qu'effectivement, le Conseil de Développement pourra travailler sur cette thématique dès 2018.

**M. Didier Houot** ajoute qu'il est intéressant que les membres du Conseil de Développement, par leurs origines variées puissent avoir d'autres avis, et puissent faire remonter les visions des citoyens. Eliane Ferry et à travers elle l'ensemble du Conseil seront sollicités pour nous apporter des éclairages

**M. Laurent Antoine** demande si les résultats des études seront communiqués aux commissions du Conseil de Développement.

**M. Didier Houot** précise que les résultats seront communiqués même au-delà puisqu'ils seront en ligne sur le site de la CCHV. Toute la population y aura accès.

**M. Claude Valentin** s'interroge sur la pertinence du Conseil de Développement et sur l'utilité des avis donnés par ce Conseil.

**M. Jérôme Mathieu** explique que l'idée est d'avoir une autre vision que celles des élus, d'avoir des avis éclairés. Les élus devront prendre une décision mais ils devront l'expliquer au Conseil de Développement. Ni Les membres du Conseil de Développement, ni les élus ont tous les tenants et tous les aboutissants. Ce n'est pas un faire-valoir, et les membres ne sont pas engagés.

**M. Claude Valentin** espère que les avis seront écoutés par les élus.

**M. Dominique Hantz** souhaite avoir plus de détails sur le fonctionnement du Conseil de Développement.

**Mme Eliane Ferry** explique que le sujet du fonctionnement et de l'organisation du Conseil de Développement sera traité une fois les élus partis.

Il y aura une assemblée plénière avec 3 réunions minimum par an prévues sur les points vus en bureau qui sont à valider.

Nous allons organiser un bureau de 11 membres constitué de la Présidente, les 2 Vice-Présidents à désigner et 2 membres par collège, qui devra travailler en premier lieu sur le règlement intérieur, qui sera envoyé par mail aux membres à la suite de la réunion d'installation.

Des commissions seront mises en place. C'est le Président qui saisira le Conseil de Développement pour travailler sur les dossiers, ou c'est le Conseil de Développement qui s'auto saisira sur des dossiers à traiter

**M. Jérôme Mathieu** ajoute que si des commissions thématiques sont mises en place, d'autres, sur un sujet précis, pourront être créées.

Les commissions sont à définir lors de cette réunion d'installation.

**M. Roland Didier** souhaite connaître plus précisément le rôle du bureau.

**M. Jérôme Mathieu** explique que le rôle du bureau sera d'organiser le conseil de développement plus finement.

**M. Eric Magriau** propose d'organiser la séance photo.

Départ de séance de MM. Didier Houot et Jérôme Mathieu.

## 5. Election des Vice-Présidents

**M. Florian Petitjean** explique que le rôle du Vice-Président est d'assister la Présidente dans des fonctions et dans le bon déroulement du Conseil de Développement.

**Mme Eliane Ferry** propose de désigner les 2 Vices-Présidents en respectant la parité.

**Mme Dominique Jacquemin-Walas et MM. Franck Lemaire et Jean-Pierre Durand** se présentent à la Vice-Présidence du Conseil de Développement.

Mme Dominique Jacquemin-Walas est élue automatiquement.

Un vote à bulletins secrets est organisé pour les candidatures de MM. Franck Lemaire et Jean-Pierre Durand.

Résultats :

37 votants

**M. Jean-Pierre Durand** : 21 voix

**M. Franck Lemaire** : 15 voix

Blanc : 1 voix

**M. Jean-Pierre Durand** est élu Vice-Président.

## 6. Désignation des membres du bureau

|          |                 |                    |                      |
|----------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Madame   | Eliane          | FERRY              | Présidente           |
| Madame   | Dominique       | JACQUEMIN<br>WALAS | Vice-Présidente      |
| Monsieur | Jean-Pierre     | DURAND             | Vice-Président       |
| Madame   | Claire          | CHOFFEL            | Acteurs économiques  |
| Monsieur | Claude          | VALENTIN           | Acteurs économiques  |
| Monsieur | Michel          | GUERARD            | Acteurs de la santé  |
| Madame   | Marie-Claire    | MOUGEL             | Acteurs de la santé  |
| Madame   | Marie-Christine | MAUBRE             | Acteurs associatifs  |
| Monsieur | Etienne         | LAURENT            | Acteurs associatifs  |
| Monsieur | David           | JEANGORGES         | Personnes qualifiées |
| Madame   | Nicole          | MEDY               | Personnes qualifiées |

## 7. Désignation des membres des commissions

**M. Florian Petitjean** explique qu'afin d'avoir une meilleure répartition des personnes dans le Conseil de Développement, le Conseil Communautaire a décidé de mettre en place des collèges pour que tous les secteurs d'activité soient intégrés au Conseil de Développement.

Cela n'a rien à voir avec les commissions, puisqu'elles sont mises en place en fonction des thématiques suivantes : aménagement du territoire et développement économique, environnement, services à la population-sport-culture et loisirs, tourisme.

Ces commissions se calent sur les commissions existantes dans la Communauté de Communes.

**Mme Sylvie Triboulot** demande le détail des différentes commissions.

**Mme Sophie Thiriet** précise les dossiers qui seront traités dans les différentes thématiques :

- Aménagement du territoire et développement économique :
  - Zones d'activités ;
  - Bâtiments industriels gérés par la Communauté de Communes ;
  - Plan paysage ;
  
- Environnement :
  - Aménagement de berges de rivière ;
  - Energies renouvelables ;
  - PCAET ;
  - Assainissement non-collectif ;
  - Gestion des déchets ;
  - Transports
  
- Services à la population, sports, loisirs, culture :
  - Relais Assistantes Maternelles ;
  - Lieux d'Accueil Parents-Enfants ;
  - Education ;
  - Santé ;
  - Gestion médiathèque, piscine, transport à la demande ;
  - Plan Territorial d'éducation artistique ;
  - Festival des Arts mélangés ;
  
- Tourisme :

Les compétences par commissions seront centralisées dans un document dédié.

Composition des commissions :

Commission aménagement du territoire – développement économique

| Prénom    | Nom       |
|-----------|-----------|
| Xavier    | LARROUTIS |
| Roger     | FRANCOIS  |
| Dominique | DUC       |
| Rémi      | LALEVEE   |

|            |                 |
|------------|-----------------|
| Hervé      | DEL PIERO       |
| Aurélien   | VAUBOURG        |
| Claude     | VALENTIN        |
| Lydie      | GEHIN           |
| Dominique  | JACQUEMIN-WALAS |
| Jean-Louis | MARINHO         |
| Nicole     | MEDY            |
| Gilles     | DUBROEUQ        |

## Commission Environnement

| Prénom      | Nom           |
|-------------|---------------|
| Roger       | FRANCOIS      |
| Emmanuel    | PIERROT       |
| Carine      | DEVOILLE      |
| Roland      | DIDIER        |
| Sylvie      | TRIBOULOT     |
| Dominique   | HANTZ         |
| Monique     | CLIMENT       |
| Etienne     | LAURENT       |
| Sandrine    | DIDIER MOUGEL |
| Jean-Pierre | DURAND        |

## Commission Services à la population, sports, loisirs et culture

| Prénom          | Nom         |
|-----------------|-------------|
| Claire          | CHOFFEL     |
| Emmanuel        | PIERROT     |
| Laurent         | ANTOINE     |
| Catherine       | CLEMENCE    |
| Lydie           | GEHIN       |
| Michel          | GUERARD     |
| Marie-Claire    | MOUGEL      |
| Franck          | LEMAIRE     |
| Sylvie          | TRIBOULOT   |
| Jean            | SCHAUER     |
| Jean-Christophe | VALDENAIRE  |
| Roger           | NICAISE     |
| Marie-Christine | MAUBRE      |
| David           | JEANGEORGES |
| Myriam          | ROCHAT      |

## Commission Tourisme

| Prénom | Nom     |
|--------|---------|
| Claire | CHOFFEL |

|            |                 |
|------------|-----------------|
| Xavier     | LARROUTIS       |
| Hervé      | DEL PIERO       |
| Carine     | DEVOILLE        |
| Claude     | VALENTIN        |
| Benjamin   | GROSJEAN        |
| Hervé      | PIERREL         |
| Franck     | LEMAIRE         |
| Sylvie     | TRIBOULOT       |
| Jean       | SCHAUER         |
| Etienne    | LAURENT         |
| Sandrine   | DIDIER MOUGEL   |
| Jean-Louis | MARINHO         |
| Myriam     | ROCHAT          |
| Catherine  | COMOLI-JUILLARD |

**M. Florian Petitjean** propose que les réunions tournent sur le territoire.

Il est proposé que la réunion de bureau du Conseil de Développement avec comme ordre du jour le travail sur le règlement intérieur soit organisée le Jeudi 16 novembre sur le secteur de Vagney.

*(maj : la date est repoussée)*

## **8. Questions diverses**

### **Quelle durée de mandat pour les membres du Conseil de Développement ?**

Le Conseil de Développement est renouvelé à chaque nouvelle composition du Conseil Communautaire, soit 2020 ou 2021.

### **Comment est remplacée une personne qui démissionne ?**

Il est fait appel aux candidats qui ont postulé et qui n'ont pas été retenus.

### **Est-il possible d'avoir les comptes-rendus des réunions du conseil communautaires ?**

Les comptes-rendus étant publics, ils sont disponibles sur le site de la CCHV.

Les adresses mails des membres seront communiquées.

## **9. Agenda**

- Séminaire local de restitution de l'Ateliers des Territoires : Samedi 2 ou 9 décembre 2017

*(maj : le séminaire aura lieu le samedi 09 décembre de 9h à 12h30 à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey)*

- Conseils Communautaires :
  - Mardi 28 novembre à la salle des fêtes de La Bresse
  - Mercredi 13 décembre à la salle Belbriette de Gérardmer.